



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 15 septembre 2022

Objet : **Situation de la Maison des victimes**

Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de Nice,

Lors d'une visite sur le site de la maison des victimes, le 25 août dernier, plusieurs problématiques liées à la sécurité du public et des agents nous ont fortement interpellés.

En effet, suite à une infiltration dans le salon de réception du psychologue (cf photos 1 et 2), les prises électriques, situées sur le mur gauche de la pièce, ne fonctionnent plus. Une demande d'intervention a été faite à Allobât en mai 2022.

Le système de climatisation/chauffage ne fonctionnant pas, un ventilateur y a été installé, au vu des fortes chaleurs. Ce dernier est alimenté par 2 rallonges qui traversent la salle d'accueil des enfants (cf photo 3). Nous vous alertons quant aux risques d'électrocution si un enfant touchait à ces rallonges et/ou aux risques de chute si quelqu'un se prenait les pieds dans ces fils.

La lumière dans les toilettes réservées aux femmes ne fonctionne plus. Une demande d'intervention a été faite à Allobât le 10 août 2022.

Dans celles destinées au public, l'abattant des toilettes est mal fixé, et le bouton de la chasse d'eau est endommagé (cf photo 4). Cela a été signalé à Allobât en juin 2022, et une relance a été faite fin juillet 2022.

Il se dégage, dans la salle Tamaris, une forte odeur de moisissure, très inconfortable.

Les moquettes présentent des traces de souillures (cf photo 5).

Nous constatons également que des particules de flochage d'isolation (cf photo 6) tombent du plafond dans certaines pièces (couloir, sous-sol..).

Il est nécessaire que des mesures soient prises rapidement pour garantir la sécurité des usagers accueillis, notamment des enfants, et des personnels.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir inscrire ce dossier à l'ordre du jour de notre prochain CHSCT.

Nous vous remercions, par avance, des suites que vous donnerez à ce dossier et vous prions d'agréer, Monsieur le Président du CHSCT de la Ville de Nice, l'expression de nos salutations distinguées.

p/o le syndicat **CGT NMCA**
les membres du CHSCT

Sandy VOREDINI

Sandrine COUCHAUX

Dominique ROCTON

Copie à la Direction Bien Être et Santé au Travail
Copie au Pôle Prévention Sécurité au Travail
Copie au Conseiller à la Prévention



Fig 1



Fig 2



Fig 3



Fig 4



Fig 5



Fig 6